



Voisin refuse de signer pour le Bornage de mon terrain

Par **B Vaness**, le **29/08/2017** à **20:25**

Bonjour je suis propriétaire d'un terrain et je souhaite contruire bientôt. J'ai donc fait appel à un géomètre expert pour borner le terrain afin de savoir les limites du terrain. Mais le jour du bornage le voisin n'a pas voulu signer puisqu'il n'est pas d'accord sur la position du bornage. Puisque notre limite tombe sur une servitude. Pour laisser un passage de servitude aux voisins nous avons proposé de laisser un passage de 2m chacun ce qui fait moitié moitié donc une servitude de 4m de large.

Mais le voisin semble pas d'accord il souhaiterait que je laisse 4m.et lui il laisse 2m. Donc un passage de 6m pour qu'il manoeuvre facilement avec sa voiture pour rentré et sortir de chez lui.

Que dois-je faire?

Par **miyako**, le **30/08/2017** à **08:34**

Bonjour,

Si pas d'accord amiable ,il faut faire un bornage judiciaire en saisissant le TGI.

Amicalement vôtre

suji KENZO